

LA GAZETTE DU PAYS D'OUCHE



Bulletin Municipal - Mai 2018 N°23

DOSSIER PLAN LOCAL D'URBANISME

Soyez acteurs de l'avenir de votre territoire p. 9

Forum des associations p. 2

Budget, subventions et investissements p. 6

Nouveau : un spectacle de Noël unique pour tous p. 8

Salon du livre p. 19



Le coin des associations

Mesnil-en-Ouche

DÉCOUVRIR - ESSAYER - S'INSCRIRE

Samedi 8 septembre de 10h à 18h

2^e forum des associations

Vous êtes intéressés par la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle ?

Vous ne connaissez pas les associations présentes sur notre territoire ?

Vous hésitez encore sur le choix de votre future activité ou sur celle de votre enfant ?

Vous souhaitez vous investir dans la vie associative locale ?

Pour répondre à toutes ces questions et bien d'autres encore, la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche vous propose son 2^e forum des associations.

De 10h à 18h, au gymnase de La Barre-en-Ouche, rencontrez plus d'une vingtaine d'associations sportives, culturelles, sociales et de loisirs.

Chacune d'entre elles disposera d'un espace lui permettant de vous présenter son activité. N'hésitez pas à venir dialoguer avec ces bénévoles et à assister à des démonstrations.

Entrée gratuite. Restauration et buvette sur place.



Contact : 02 32 44 40 50
communication@meo27.fr

Aide aux devoirs

La Main tendue : un soutien pour les élèves du primaire

Depuis une dizaine d'années, les bénévoles de La Main tendue interviennent dans les trois groupes scolaires de Mesnil-en-Ouche.

A La Barre-en-Ouche et à Landépéreuse, leur action concerne l'aide aux leçons pour les élèves du CP au CM2 (chaque semaine, deux fois une heure, après les cours). Ainsi, après les vacances de la Toussaint, des bénévoles ont pris en charge neuf élèves du groupe scolaire de La Barre-en-Ouche tandis qu'à Landépéreuse, ils se sont vu confier huit enfants.

A Beaumesnil, l'aide aux leçons étant assurée par les enseignants, La Main tendue intervient uniquement dans les activités périéducatives.



Pour la prochaine rentrée scolaire, l'association souhaite entraîner dans

cette aventure de nouveaux bénévoles notamment à Beaumesnil et à Landépéreuse. **Aider les enfants qui peuvent rencontrer des difficultés** est la priorité de l'association. **N'hésitez pas à rejoindre La Main tendue** même si vous n'avez pas d'expérience. Deux matinées de formation sont prévues pour vous aider à mieux comprendre les processus de l'apprentissage et les difficultés auxquelles les élèves peuvent se heurter.

Contact : 06 88 09 86 17
lamaintendue27@gmail.com

Foot - Union sportive barroise (USB)

Une équipe U18 à la Barre-en-Ouche

Le club de foot de l'Union Sportive Barroise est en pleine création d'une équipe de jeunes nés en 2003, 2002 et 2001.

Dès septembre 2018, le club espère compter cette nouvelle catégorie

dans son effectif... pour cela, n'hésitez pas à rejoindre le club.

Les entraînements ont lieu les lundis de 18h à 20h. Matchs les samedis après-midi.

Renseignements : 06 88 26 01 30



Edito



Après deux années d'exercice, Mesnil-en-Ouche, notre Commune Nouvelle a besoin de reconnaissance, de la part de ses habitants mais aussi de nos voisins et nos partenaires.

Au lendemain du vote du budget 2018, il est important pour moi de souligner l'attachement et la force de vos élus pour développer les services à la population, permettant ainsi de participer à l'attractivité de notre territoire.

Le budget voté le 10 avril, à l'unanimité, par le conseil municipal a été construit par les services concernés avec les commissions, de façon à dégager les budgets nécessaires au financement des différentes actions en fonctionnement comme en investissement.

Le travail d'arbitrage des élus a été de mettre en accord les souhaits des dépenses en fonctionnement et investissement avec les capacités financières de notre commune, le préalable étant de ne pas augmenter les taux d'imposition.

A souligner que les dotations de l'Etat augmentent de 50 000 €. Cette augmentation attendue est une conséquence de notre décision de nous constituer en Commune Nouvelle au 1^{er} janvier 2016. Engagement tenu par l'Etat, c'est une reconnaissance de notre démarche de coopération et de mutualisation.

L'investissement de tous les élus dans l'établissement de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) devrait

aussi permettre à notre territoire de construire, en termes d'environnement et d'urbanisme, notre nouvelle identité territoriale. Aménagement local et durable avec ses contraintes et ses opportunités, gages d'attractivité. Il faudra là aussi que chacun s'y reconnaisse.

La construction du projet de cité scolaire, avec l'aval du Conseil Départemental pour ce projet innovant et ambitieux, témoigne aussi de la reconnaissance de notre démarche de mutualisation. Mesnil-en-Ouche se verra dotée d'une cité éducative exemplaire dans les domaines d'équipements numériques, de bâtiments peu consommateurs d'énergie, d'une restauration collective avec des produits issus des circuits courts, d'un même projet éducatif pour nos enfants de 3 ans jusqu'à 14 ans, d'une démarche d'inclusion des élèves en situation de handicap, de l'accueil avec un internat d'une trentaine d'élèves en recherche de réussite et d'excellence.

Cette réalisation apportera beaucoup pour l'éducation de nos enfants, mais apportera aussi beaucoup à Mesnil-en-Ouche en attractivité et permettra, j'en suis sûr, à ce que Mesnil-en-Ouche soit plus reconnu par ses voisins et ses partenaires.

Jean-Noël MONTIER

maire@meo27.fr

Sommaire

Retour en images	4
.....	
Mairie	6
.....	
Dossier : Plan Local d'Urbanisme 9	
.....	
Vivre	13
.....	
Grandir	14
.....	
Portrait	15
.....	
Entreprendre	16
.....	
Découvrir	17
.....	
Bouger/Se cultiver	18



Retrouvez-nous sur le site
www.mesnil-en-ouche.fr

@MesnilenOuche27

LA GAZETTE DU PAYS D'OUCHE
Magazine d'informations municipales
de la Commune Nouvelle
de Mesnil-en-Ouche
N° 23 / Mai 2018
Directeur de publication : Jean-Noël Montier
Rédaction :
Olivier Gardinot – Catherine Combe
– Dominique L.Duvoux – Jean-Claude
Rouy – Patricia Finas-Maillard – avec la
collaboration des services.
Conception : Service communication
Prises de vues :
D.L.Duvoux – D.Kiffer – E.Bruneau – F.Gire
– Service communication – CAUE 27 –
Audiccé
Impression :
IRS Imprimeur 27670 Bosroumois



Tirage : 3 300 exemplaires
Diffusion gratuite
Dépôt légal : Mai 2018
ISSN : 2557 - 6992
Le magazine est édité par la Commune
Nouvelle de Mesnil-en-Ouche
44 rue du Château – Beaumesnil
27410 Mesnil-en-Ouche
Tel : 02 32 44 40 50
Mail : communication@meo27.fr

Retour en images à la médiathèque

Exposition des photos d'Aurélien Boiffier.



Lectures musicales poétiques interprétées par la Compagnie Boulinski autour d'une dégustation de thé sur le thème des 4 saisons.

Présentation de la pièce kamishibai "Plus rien ne tourne chez Célestia" écrite par les enfants du centre de loisirs.



Ciné-goûter le 9 mars. Après la projection, petit réconfort autour d'un goûter.



Concert très privé avec les moyennes sections de La Barre-en-Ouche et le groupe Oani.



A l'occasion de l'exposition sur les écrivains normands organisée par les élèves de la classe de 4^e B ces derniers ont pu rencontrer le conteur Michel Louvel.



Dessine moi un mouton... Angélique Barré était à résidence à la médiathèque de Mesnil-en-Ouche pour son livre *Rêve de berger*.

Beau succès pour la sortie théâtre à Saint-Marcel le 4 mars, avec 51 participants.



Carnaval organisé par l'APE de l'école les P'tits chercheurs de Beaumesnil en présence des enfants de l'IME.



1^{ère} édition de l'animation "un gâteau presque parfait" au centre de loisirs. Félicitations à Ethan et Lou-Anne les vainqueurs. A très vite pour la prochaine édition.



Vous êtes de plus en plus nombreux à participer aux cours de zumba. Bravo !



Sortie au Laser Game d'Elbeuf organisée par l'espace ados

Visite de la Maison de services au public, de la médiathèque et du futur centre socio culturel, mercredi 25 avril en présence du sous-préfet de Bernay, M. Philippe Laycuras en compagnie de vos élus.



Réunion d'information sur "Comment gérer les acouphènes" à la salle des fêtes de Beaumesnil organisée par le CCAS et le service action sociale du groupe Malakoff Médéric.

Mesnil-en-Ouche

Budget 2018 :

3 objectifs pour une gestion durable de la Commune

La commission des finances s'est réunie à plusieurs reprises sous l'égide de M. Jean-Louis Madelon, adjoint au maire, et ses préconisations ont été validées par le Conseil Municipal lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 6 mars.

Après avoir arbitré le programme d'investissement pour l'année, le Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche a voté à l'unanimité son budget primitif pour l'année 2018 lors de sa séance du 10 avril.

1- Une stabilité des taux d'imposition communaux

La Commune Nouvelle a été créée dans un double objectif : créer de nouveaux services pour la population tout en maintenant une fiscalité raisonnable sur le territoire.

La première décision prise par le Conseil Municipal a donc été de conserver les mêmes taux d'impôts communaux qu'en 2016 et 2017 pour la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti. Bien entendu, dans chaque commune déléguée, les taux vont tout de même changer pour tendre vers l'harmonisation qui se terminera en 2020.

Les taux cibles sont les suivants :

- 10,05 % pour la taxe d'habitation
- 16,10 % pour la taxe foncière sur le bâti
- 28,99 % pour la taxe foncière sur le non bâti

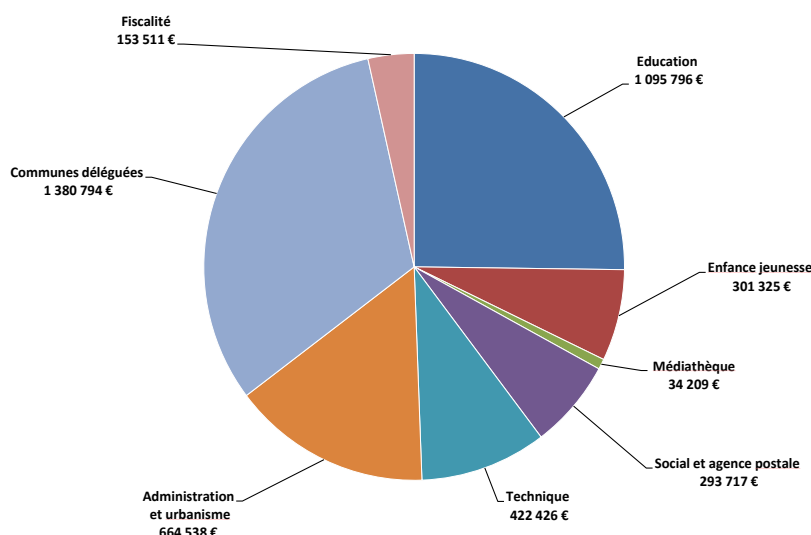
Cette décision est rendue possible grâce aux dotations de l'Etat qui ont augmenté chaque année depuis 2016, notamment grâce à la création de la Commune Nouvelle.

La pression fiscale sur notre territoire reste inférieure à la moyenne nationale ; ce qui se justifie tout à fait dans un territoire rural comme le nôtre, qui nécessite des déplacements pour accéder à un certain nombre de services.

2 - Maîtriser les dépenses de fonctionnement en continuant à proposer des services à la population

Il est important que la Commune puisse investir dans des équipements pour la population. Aujourd'hui, la situation financière de la Commune est très bonne et offre une capacité d'emprunt importante. Mais il est nécessaire de surveiller l'évolution des dépenses de fonctionnement pour garder cette situation dans l'avenir.

L'objectif fixé pour les années à venir est de limiter l'évolution des dépenses de fonctionnement de la Commune à 1,2 % par an, selon les préconisations du gouvernement. La création de nouveaux services pourra tout de même se faire, à condition de trouver des sources de financement pour ces projets. Pour l'année 2018, les dépenses réelles de fonctionnement de la Commune sont estimées à 4 346 316 €, qui couvrent les services suivants :



Le budget de l'année 2018 est marqué par plusieurs éléments importants :

- la gestion de l'agence postale communale à partir du 2^e semestre,
- la création du lieu d'accueil enfants parents depuis le 3 janvier,
- la mise en place d'actions culturelles et d'animations pour la population,
- le développement d'une politique d'aménagement et de fleurissement de la Commune Nouvelle.

3 - Des investissements structurants pour le territoire

Le Conseil Municipal a validé un programme d'investissement ambitieux pour l'année 2018, qui va permettre :

- d'entretenir le patrimoine communal,
- d'améliorer les réseaux et voiries,
- d'offrir de nouveaux services à la population,
- de créer les conditions d'un développement de projets pour l'avenir.





Des travaux de restauration sont prévus dans de nombreux bâtiments communaux, afin d'entretenir le patrimoine riche de Mesnil-en-Ouche. 266 000 € seront consacrés à des travaux de restauration dans les églises de Saint-Ouen-de-Mancelles, Jonquerets-de-Livet, Gouttières, Pierre-Ronde, Sainte-Marguerite-en-Ouche, Thevray, Gisay-la-Coudre et La Barre-en-Ouche. Des travaux sont également prévus dans certaines mairies déléguées et salles des fêtes.

Entre 2017 et 2018, **le réseau d'électrification et d'éclairage public fait l'objet d'améliorations** à Ajou, Beaumesnil, Gisay-la-Coudre, Gouttières, Granchain, Jonquerets-de-Livet, Landepéreuse, La Roussière, Saint-Aubin-le-Guichard et Sainte-Marguerite-en-Ouche. 117 000 € seront consacrés à des opérations de renforcement de réseaux et de résorption de fils nus. Un programme de remplacement des ampoules d'éclairage public par des LED est entamé cette année pour faire des économies d'énergie. De nouvelles opérations conséquentes d'enfouissement sont prévues dans plusieurs villages à partir de 2019.

De nouveaux équipements vont être créés ou améliorés en 2018 au bénéfice de la population :

- construction du pôle socio-culturel à La Barre-en-Ouche pour accueillir la ludothèque, des locaux de rangement pour la médiathèque et une salle de réunion, pour un montant total de 442 000 € HT, financés à 80 % par des subventions de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales ;

- acquisition du bureau de poste de La Barre-en-Ouche et aménagement des locaux pour accueillir une agence postale communale et la Maison de services au public, pour un montant de 248 000 € HT financés par 40 % par l'Etat ainsi qu'une aide de La Poste de 30 000 € ;

- création de deux nouvelles salles de classe dans le groupe scolaire de La Barre-en-Ouche pour permettre un dédoublement des classes de CP-CE1-CE2 ainsi que le transfert d'une salle de classe située au premier étage dans des locaux plus adaptés, pour un montant de 30 000 € HT financés à 40 % par l'Etat ;

- construction du pôle santé à Beaumesnil pour l'accueil de deux médecins et une infirmière pour un montant de 350 000 € financés par un emprunt qui sera remboursé par les loyers des occupants.

Une enveloppe de 30 000 € est également prévue pour la réhabilitation de logements communaux, pour permettre une amélioration énergétique de ces bâtiments.

Afin d'envisager les projets de développement pour l'avenir du territoire, plusieurs études sont en cours et vont se poursuivre en 2018. Il s'agit tout d'abord du Plan Local d'Urbanisme, dont le coût de réalisation est de 107 000 € HT (voir dossier consacré à ce sujet en pages centrales). En accompagnement, un travail d'échange et de prospection a été confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie pour dégager des pistes de travail pour le développement économique de la Commune. Enfin, une étude de revitalisation des centres-bourgs est engagée pour définir des projets d'aménagement des bourgs de Beaumesnil et La Barre-en-Ouche.

Le développement d'un schéma communal de défense incendie doit être entamé cette année ; une somme de 24 000 € HT est inscrite au budget pour installer de nouvelles bornes dès 2018.

Pour créer les conditions d'un développement du territoire, la Commune a engagé en 2018 **une politique de réserves foncières qui lui permettra d'envisager des projets structurants pour demain** ; une somme de 433 000 € a été inscrite au budget pour permettre ces acquisitions.

Mesnil-en-Ouche trouve son rythme et réaffirme son dynamisme

"2017 a été une année de référence pour MeO puisque tous les services aux habitants ont été exercés et financés sur l'année complète. L'analyse financière révèle une gestion saine et rigoureuse ce qui permet de maintenir à l'identique nos recettes fiscales sur la Commune pour le budget 2018.

Le travail en étroite collaboration de la commission finances avec les services de Mesnil-en-Ouche, les autres commissions et M. Crétaigne (trésorier de Bernay), a permis une projection pluriannuelle de nos dépenses et recettes. L'objectif de maintenir un haut niveau de services aux habitants est compatible avec nos engagements très importants en investissement à hauteur de 2 millions d'euros.

Les discussions au sein des commissions en accord avec les maires délégués ont permis de prioriser la réalisation de projets structurants et d'affiner la programmation des investissements retenus et nécessaires dans les communes déléguées.

Ce budget 2018 voté à l'unanimité est très ambitieux pour le développement de notre Commune. La diversité, l'ampleur et le rythme des actions entreprises doivent vous conforter dans la confiance que vous portez en Mesnil-en-Ouche. Je tiens à féliciter l'implication des membres de la commission finances, d'Olivier Gardinot (directeur général des services), des agents en charge de la comptabilité et de tous les services pour l'élaboration de ce budget et son suivi".



Jean-Louis Madelon, 3^{ème} adjoint,
Président de la commission Finances

Mesnil-en-Ouche

le 25 novembre, un spectacle de Noël unique pour tous les enfants.

Pour la 1^{ère} fois, la Commune Nouvelle a décidé d'offrir un grand spectacle de Noël à tous les enfants de la Commune ainsi qu'à leur famille.

La décision prise par la commission "vie associative - loisirs - culture" présidée par Mme Drappier doit permettre d'offrir un grand et beau spectacle pour tous. Cette année le choix s'est porté sur le cirque Rech Juniors. Vos communes déléguées vous informeront plus en détails très prochainement.

Le spectacle aura lieu le :

Dimanche 25 novembre à 14h ou 17h sur le parking du jardin public à Beaumesnil

Réservez d'ores et déjà votre dimanche.



Energies renouvelables

Une réflexion entamée pour construire un projet citoyen et participatif

L'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est engagée dans une démarche de Territoire à Energie POSitive (TE-POS). L'objectif annoncé est d'arriver en 2040 à produire autant d'énergie renouvelable sur le territoire qu'il en sera consommé. Aujourd'hui, seulement 30 % de la consommation énergétique est couverte par la production du territoire.

Cette démarche implique de travailler fortement sur deux leviers :

- réduire les consommations énergétiques de chacun,
- développer la production d'énergie renouvelable.

De nombreuses pistes sont étudiées par l'Intercom pour construire un développement basé sur plusieurs énergies : éolien, solaire, hydraulique, filière bois, méthanisation...

Pour contribuer à ce projet, la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche a lancé un groupe de travail mené par M. Jean-Jacques Prevost, adjoint au Maire en charge de l'aménagement du territoire, et M. Jean-Michel Adeline, délégué aux énergies renouvelables.

Parmi plusieurs projets, la filière éolienne semble incontournable sur notre territoire. Après avoir étudié l'ensemble des contraintes techniques

d'implantation des éoliennes, plusieurs sites pourraient être concernés.

Un éventuel projet éolien doit se développer sur le territoire dans une démarche citoyenne et participative. La collectivité et les habitants devront être associés étroitement à cette création et pouvoir bénéficier des retombées économiques de ce type de projet. Il est important de signaler que l'aménagement d'un parc éolien se fera dans une procédure spécifique :

- décision du Conseil Municipal d'accepter l'implantation d'un projet ;
- définition d'un cahier des charges pour exprimer les attentes de la Commune ;
- sélection d'un développeur pour construire le projet défini ;
- lancement des démarches de concertation avec la population ;
- lancement des démarches de prospection auprès des propriétaires fonciers.

Propriétaires fonciers, soyez vigilants ! Il est important de ne pas s'engager avec un développeur éolien, tant que la Commune n'aura pas défini son projet. Vos terrains pourraient se retrouver bloqués par un engagement avec un développeur qui ne serait pas retenu pour travailler sur le territoire.

Santé

Défibrillateurs

Pour votre sécurité, la Commune Nouvelle s'est équipée de 18 défibrillateurs semi-automatiques qui couvrent la totalité de son territoire.

Ces équipements permettant de sauver des vies se trouvent ainsi au plus près des bâtiments publics et des habitants. L'équipement s'est accompagné d'un programme de formations ciblées et de réunions publiques organisées par notre prestataire SP Enseignement pour vous sensibiliser à l'usage des défibrillateurs.

Cet investissement porté par la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil en 2016 puis par la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche a coûté 35 188 € HT, intégrant la fourniture des défibrillateurs, des boîtiers extérieurs, leur installation ainsi que des séances de formation et réunions



publiques. Cela a été rendu possible grâce au soutien financier de la fondation CNP Assurances (12 680 €), des réserves parlementaires de Mme Duranton, M. Maurey et M. Poniatowski (7 300 €) et du Crédit Agricole Normandie-Seine (500 €). Retrouvez leur localisation sur le site de la Commune.

 **Renseignements : 02 32 44 40 50**
commune-nouvelle@mesnil-en-ouche.fr
www.mesnil-en-ouche.fr

La Barre-en-Ouche

Portes ouvertes à la station d'épuration

 
 Le maire délégué de La Barre-en-Ouche
 et le conseil communal



 **Renseignements : 02 32 44 35 27**
labarreenouche@meo27.fr

DOSSIER : Plan local d'Urbanisme (PLU)

Plan Local d'Urbanisme

Soyez acteurs de votre territoire

Comme indiqué dans la dernière édition de La Gazette du Pays d'Ouche, la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a été lancée officiellement le 14 décembre 2017. Un travail de longue haleine qui verra son aboutissement à la fin de l'année 2019. Retrouvez toutes les explications sur cette démarche dans ce dossier spécial.

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui définit les règles de constructibilité pour une durée de 10 à 15 ans sur le territoire d'une Commune. Pour les habitants, l'effet le plus important d'un PLU est de définir des zones où l'on a le droit de construire ou non, notamment :

- des zones urbanisées (U),
- des zones à urbaniser (AU),
- des zones naturelles (N),
- des zones agricoles (A).

Mais cela va beaucoup plus loin. Un PLU est un document qui définit les grandes lignes de l'avenir du territoire : il établit un état des lieux du territoire et détermine les projets qui seront réalisés par la Commune.

Il fixe également des règles plus précises sur l'urbanisme comme :

- définition de prescriptions sur les matériaux, les hauteurs, les couleurs, la densité, les alignements de construction... ;
- détermination de vocations spécifiques à certaines zones : agriculture, activités économiques, loisirs, habitat... ;
- protection de certains éléments du patrimoine architectural, naturel ou paysager ;
- compilation de l'ensemble des servitudes s'appliquant sur les parcelles ;
- des règles spécifiques pour des secteurs à risque particulier (marnières, inondation) ;
- mise en application du droit de préemption urbain, permettant à la Commune d'être prioritaire pour l'achat de terrain en vue de réaliser des équipements publics.

Un PLU permet d'avoir des règles d'urbanisme claires et connues de tous, pour bien informer les propriétaires ou les futurs propriétaires.

Pourquoi un PLU ?

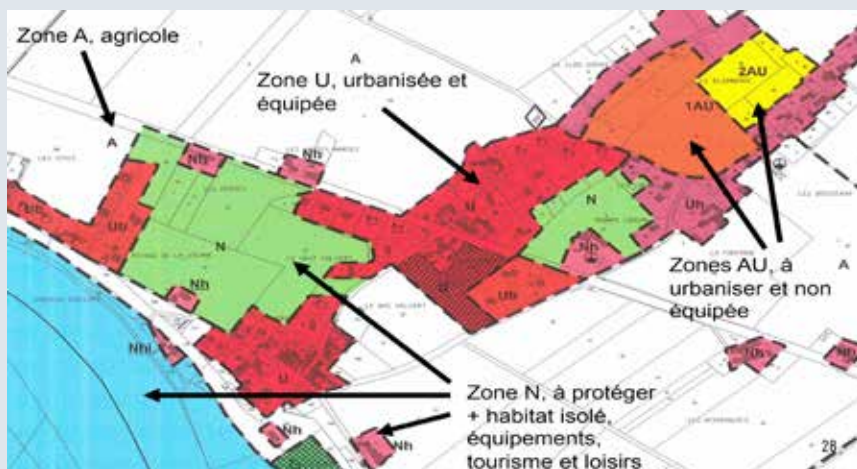
La Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche a été créée au 1^{er} janvier 2016 sur trois townships :

- la poursuite de 50 ans d'histoire commune,
- la conservation de la compétence éducation-enfance-jeunesse à l'échelle du territoire,
- l'optimisation des dotations de l'Etat.

Suite à cette création, il est important de faire un état des lieux du territoire, pour connaître ses caractéristiques sur différents sujets : situation sociale, environnement, activité économique, déplacements, urbanisation... Le diagnostic établi par l'ensemble des intervenants dans le cadre du PLU permet d'avoir cette image du territoire à l'instant T.

Un projet de territoire a été rédigé dès l'année 2015 pour définir les axes de développement de la Commune Nouvelle pour les années à venir. Ce travail a vocation à être développé et retranscrit dans un document officiel : le Plan Local d'Urbanisme.

Le PLU va permettre de mieux définir les projets pour l'avenir de Mesnil-en-Ouche et ses habitants, en se basant sur un niveau de connaissance approfondi.



DOSSIER : Plan local d'Urbanisme (PLU)

Quels objectifs ?

L'Etat fixe des objectifs obligatoires qui doivent être poursuivis dans l'élaboration d'un PLU comme l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, la prise en compte des besoins en matière de mobilité, la mixité sociale ou la préservation de l'environnement.

Outre ces objectifs, le Conseil Municipal a défini lors de sa séance du 28 mars 2017 les priorités qui devaient être poursuivies par la Commune, dans sa délibération de prescription du PLU :

sur le territoire, en veillant notamment à permettre la re-conversion de bâtiments ou emprises ;

- conforter des filières agricoles dynamiques par la préservation foncière et la mise en œuvre de conditions favorables à la coexistence des différents usages des espaces ;

- conforter l'activité touristique du territoire, vecteur d'attractivité et de développement économique ;

- mener une réflexion sur les types d'habitat et d'activités à développer sur chaque secteur géographique de la Commune Nouvelle, en prenant en compte notamment la localisation des équipements existants sur le territoire et à proximité ;



- formaliser les objectifs définis au projet de territoire et les planifier sur le périmètre de la Commune Nouvelle ;

- s'inscrire dans une vision concertée et équilibrée de l'aménagement et de l'urbanisme, en permettant l'accueil de nouvelles populations, tout en veillant à préserver la qualité des zones naturelles et des paysages ;

- créer les conditions de la mixité et de la cohésion sociale en élaborant un projet social de territoire qui favorise l'accompagnement de proximité, l'accès à une offre médicale pour tous, une offre de logement accessible, l'accueil et le cadre de vie des seniors ;

- préserver et conforter les équipements scolaires et les actions en faveur de l'enfance et la jeunesse, facteur d'attractivité auprès des familles ;

- soutenir la vitalité du tissu associatif et la vie culturelle sur le territoire ;

- veiller à la qualité des conditions d'accueil et à la diversité des activités économiques, de manière à créer des emplois

- préserver le bâti, reconquérir les cœurs de village et développer des formes urbaines respectueuses de l'architecture et des paysages, et de leurs spécificités dans chaque commune déléguée ;

- permettre un développement du territoire respectueux de l'environnement, en favorisant les pratiques économes en énergie et le développement des énergies renouvelables ;

- favoriser les mobilités et le désenclavement du territoire, en prenant en compte les transports, l'itinérance douce, mais aussi la couverture téléphonique et numérique du territoire ;

- assurer l'accessibilité et la sécurité sur l'ensemble du territoire.

Le PLU poursuit des objectifs ambitieux pour les services à la population, la qualité de vie et le développement de la Commune Nouvelle. Le document final devra prouver que tous les objectifs ont été traités.

Quelle est la démarche ?

La démarche d'élaboration du PLU comprend 8 étapes principales, qui aboutiront à son adoption définitive en décembre 2019.

1 - Décision et désignation d'un prestataire : mars à novembre 2017

Suite à la décision du Conseil Municipal d'élaborer un PLU, un cahier des charges a été rédigé afin de choisir un prestataire chargé d'accompagner la Commune dans la rédaction de ce document. Le bureau d'études Auddicé Urbanisme (basé à Evreux) a été retenu au terme de la démarche de marché public pour un montant de 86 460 € HT ; il est accompagné par la Chambre d'Agriculture de l'Eure pour la réalisation du diagnostic agricole.

2 - Lancement officiel : décembre 2017

Le comité de pilotage (composé de deux représentants par commune déléguée) s'est réuni le 14 décembre 2017 pour engager officiellement la démarche d'élaboration du PLU avec le bureau d'études Auddicé Urbanisme.

3 - Diagnostic territorial : janvier à mars 2018

Un diagnostic partagé est élaboré par le bureau d'études en lien étroit avec les élus et les acteurs du territoire. Ce travail s'est d'abord basé sur un document réalisé par les services de l'Etat : le porter à connaissance. Il a été agrémenté par un travail de recherche du bureau d'études sur de nombreuses bases de données et des visites sur le terrain pour mieux connaître le territoire.

Une rencontre a eu lieu dans chaque commune déléguée avec les maires délégués, conseillers communaux et secrétaires de mairie pour approfondir le travail de façon ciblée. Puis des ateliers ont été organisés avec les élus du territoire autour de quatre thèmes : économie et mobilités, services, environnement, tourisme et paysages.

Un travail de diagnostic a parallèlement été réalisé par la Chambre d'Agriculture de l'Eure concernant les exploitations agricoles et par la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie pour les entreprises.

A partir de ce diagnostic, différents enjeux ont été dégagés, sur lesquels se basera le projet de la Commune.

Ce travail a été synthétisé pour être présenté au Conseil Municipal le 28 mars ; la présentation faite à cette occasion est disponible sur le site internet de la Commune www.mesnil-en-ouche.fr à la rubrique Mairie > PLU.

4 - Définition des scénarii d'urbanisation, analyse des impacts et choix d'un scénario : avril à juin 2018

Une fois que les élus se sont approprié une meilleure connaissance du territoire de la Commune Nouvelle, un travail de réflexion est entamé sur l'avenir du territoire. Un travail est mené pour définir quelles évolutions seraient possibles, lesquelles seraient souhaitables ou au contraire insupportables. Ainsi, il sera possible de s'orienter vers un projet qui réponde à la vision des élus de la Commune.

5 - Rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : juillet à octobre 2018

Sur la base de l'évolution générale qui sera souhaitée sur le territoire, l'étape suivante sera la rédaction du PADD.

Ce document est le fondement du PLU car il exprime la vision et la volonté de la Commune pour les 10-15 ans à venir. Toute décision prise dans le PLU doit s'expliquer par une ou des orientations du PADD. Bien entendu, ce document s'inspirera fortement du projet de territoire défini en 2015 qui fixe trois grandes priorités :

- favoriser le nécessaire aménagement du territoire,
- apporter une réponse complète et qualifiée aux besoins sociaux,
- soutenir la vitalité du tissu économique local.

Ce document devra faire l'objet d'un débat en Conseil Municipal avant de passer à la suite de la démarche.

6 - Rédaction des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : novembre 2018

Suite à la définition du projet porté par les élus, certains secteurs de la Commune seront définis comme prioritaires dans le développement de Mesnil-en-Ouche. Ceux-ci pourront faire l'objet d'OAP, qui définissent les règles d'aménagement de ces secteurs : équipements à construire, nombre de maisons, desserte en voirie et réseaux, règles de construction...



7 - Elaboration du zonage et du règlement : décembre 2018 à février 2019

Lorsque le cadre général du PLU sera établi, la phase de transcription réglementaire de l'ensemble des orientations commencera.

Le zonage sera réalisé sur un plan cadastral de la Commune en définissant les types de zones affectés sur l'ensemble du territoire communal : agricoles (A), naturelles (N), urbanisées (U) et à urbaniser (AU). Des sous-secteurs pourront être définis en fonction de caractéristiques spécifiques.

Le règlement écrit définit les règles applicables à toute construction sur le territoire de la Commune, avec la possibilité d'établir des règles différentes selon les secteurs (cœur de bourg, hameau, zone d'activités...).

DOSSIER : Plan local d'Urbanisme (PLU)

8 - Arrêt et approbation du PLU : mars à décembre 2019

Une fois que l'ensemble des pièces du PLU auront été rédigées, le Conseil Municipal prendra une délibération pour arrêter le PLU ; cela signifie que le document correspond aux attentes de la Commune. Une phase de concertation officielle se déroule ensuite par une consultation des services de l'Etat et des autres organismes associés, ainsi qu'une enquête publique auprès de la population.

A l'issue de cette démarche, des modifications mineures peuvent être apportées au document. Il fait ensuite l'objet d'une approbation définitive par le Conseil Municipal.

Le PLU ne sera en application qu'à partir de son approbation par le Conseil Municipal, c'est-à-dire en fin d'année 2019. Jusqu'à cette date, les règles d'urbanisme actuelles resteront applicables sur le territoire de Mesnil-en-Ouche :

- les communes déléguées d'Ajou, Beaumesnil, Gouttières et Sainte-Marguerite-en-Ouche conserveront leurs cartes communales ;
- les autres communes déléguées resteront soumises au règlement national d'urbanisme.

Commission aménagement du territoire

"Depuis le début de l'année la procédure d'élaboration de notre PLU est lancée.

Ce document confirme notre volonté, à nous élus, d'avoir un avenir commun : depuis 2 ans Mesnil-en-Ouche se construit".

Jean-Jacques Prevost, 5^e adjoint en charge de l'aménagement du territoire préside un comité de pilotage composé de 2 représentants par commune déléguée.

"La mise en place d'un comité technique et de plus de 50 réunions démontre la volonté de la Commune d'écrire un véritable projet de développement pour notre territoire où toutes les grandes orientations seront réfléchies (économie, agriculture, commerce, environnement, mobilité, avenir de notre jeunesse et de nos anciens, habitat) ainsi que la construction de notre cadre de vie.

Notre PLU s'appliquera bien sûr à tout le territoire de la Commune de Mesnil-en-Ouche, tout en tenant compte des spécificités de chaque village.

Pour que ce PLU soit votre PLU, il faut que vous vous impliquiez tous. Des registres sont à votre disposition dans toutes les mairies déléguées pour noter vos remarques et des réunions publiques seront programmées où vous pourrez vous exprimer.

Nous comptons sur votre participation nombreuse car nous sommes tous concernés c'est le projet de notre territoire, de Mesnil-en-Ouche."



Concertation

Soyez acteurs de votre territoire

Tout au long de la démarche, la population est informée de l'avancement de la démarche par différents supports :

- votre **bulletin municipal** *La Gazette du Pays d'Ouche* ;
- un espace dédié sur le **site web de la Commune** ;
- l'affichage des principales délibérations concernant le PLU dans toutes les mairies déléguées ;
- une **exposition** qui sera présentée lors de différentes occasions.

Chaque habitant peut s'impliquer plus fortement dans la démarche pour participer à l'élaboration du projet de la Commune, donner son avis ou poser des questions.

Des **registres de concertation** ouverts à tous sont à votre disposition au siège de la Commune Nouvelle et dans chaque mairie déléguée, pour recueillir vos remarques ou suggestions. Chaque remarque sera consignée dans un dossier spécifique et une réponse personnalisée sera apportée à toute personne ayant fourni ses coordonnées.

Des ateliers thématiques seront mis en place à destination de la population dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour discuter de l'avenir du territoire et écouter vos propositions.

Ils débuteront à l'automne 2018. Les dates, lieux et thèmes vous seront communiqués dans notre prochaine Gazette

Si vous souhaitez participer à ces ateliers, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en vous adressant au siège de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche 02 32 44 40 50 – urbanisme@meo27.fr

Huit réunions publiques seront organisées dans différents lieux de la Commune Nouvelle, pour vous présenter les propositions et échanger avec vous. Une première série de quatre se tiendra lors de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable pour échanger sur les projets de développement de notre Commune. Une deuxième série de quatre se tiendra pour présenter les grandes lignes du zonage et du règlement.

Un travail de concertation spécifique est mené auprès des entreprises grâce à un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie. Suite à un questionnaire envoyé aux 233 entreprises enregistrées sur le territoire, des ateliers de travail seront proposés aux volontaires pour réfléchir à la question du développement économique.



Evaluez vos aides

Afin d'évaluer vos droits à 27 aides sociales en moins de 7 minutes, rendez-vous sur le site :

mes-aides.gouv.fr

Ce questionnaire en ligne vous donnera :

- un montant mensuel pour chaque prestation,
- l'accès aux démarches.

Parcours santé facilité

Vous recherchez un professionnel de santé (médecin, chirurgien-dentiste, infirmier...) ou un établissement de soins (hôpital, clinique, centre de santé...), consultez l'annuaire de santé sur le site de l'assurance maladie :

ameli.fr



MSAP : 02 27 19 03 43
msap@meo27.fr



Participation aux voyages scolaires

Votre enfant participe à un voyage scolaire, le CCAS peut vous aider au financement du voyage sous condition de ressources.

La participation sera attribuée uniquement sur demande des familles par courrier adressé au CCAS accompagné :

- d'un justificatif du quotient familial téléchargeable sur le site internet de la CAF (la MSAP peut vous accompagner pour l'obtenir),
- d'une attestation de paiement du voyage fournie par l'école,
- d'un Relevé d'Identité Bancaire.



CCAS 02 32 44 40 50
ccas@meo27.fr

NOUVEAU

Le chèque énergie

Vous avez peut-être reçu ou aller recevoir le chèque énergie...

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une aide nominative de l'Etat pour aider au paiement des factures d'énergie du logement. Il est attribué sous conditions de ressources. Vous le recevrez automatiquement par courrier chez vous.

Quelles dépenses régler avec le chèque énergie ?

- Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique, ou d'autres combustibles de chauffage.
- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique.

Les professionnels concernés sont tenus d'accepter le chèque énergie.

Je veux payer une dépense d'énergie : comment faire ?

- Retrouvez toute la démarche sur le site : www.chequenenergie.gouv.fr



Karine Burger, animatrice de la Maison de services au public, vous accompagne dans ces démarches.

MSAP : 02 27 19 03 43 / msap@meo27.fr



PROCHAINEMENT

La Barre-en-Ouche

Ouverture de votre agence postale communale

Dans le cadre d'un partenariat avec la Poste, la Commune Nouvelle va prendre en charge la gestion de l'agence postale communale à partir de l'automne 2018.

Ce projet a pour double objectif de maintenir un niveau de service égal et de créer un lien plus fort avec la MSAP et le pôle social de la Commune.

Des travaux d'aménagement intérieurs seront réalisés pour créer un espace convivial.



Événement

Fête de la famille et Papy foot

Dans le cadre de son axe intergénérationnel, le Centre Intercommunal d'Action Sociale organise une action phare sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie : **la fête de la famille le samedi 6 octobre.**

Le CCAS de Mesnil-en-Ouche s'associe à ce projet et tout particulièrement pour l'organisation d'un **tournoi de baby-foot intergénérationnel** plus simplement appelé Papy-Foot. Cette initiative vise à promouvoir les valeurs parfois oubliées des sports de groupe, dans la bonne humeur, et en reliant les générations entre elles autour d'une même activité.

La **première phase de qualification** aura lieu à l'occasion de la manifestation Festy'Barre organisée par le club de football Union Sportive Barroise **le samedi 1^{er} septembre 2018.**



Séniors de Mesnil-en-Ouche, n'hésitez pas à vous inscrire afin de transmettre aux générations futures votre passion de la balle ronde.



Renseignements :
Delphine Dochtermann, Marie Madelon
02 32 44 40 50 / sport@meo27.fr

Mesnil-en-Ouche

LAEP, un lieu d'échanges et de rencontres

Vous êtes parents, futurs parents, grands-parents, oncles, tantes... Vous avez envie de discuter, de rencontrer d'autres parents. Vous vous posez des questions...

Depuis janvier 2018, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) a ouvert ses portes sur Mesnil-en-Ouche, dans les locaux du Relais Assistants Maternels (RAM) au **12 rue des Écoles à la Barre-en-Ouche**.

Marie-Noëlle Baton, animatrice de formation, et Stéphanie Dupuis, éducatrice jeunes enfants, animent ce lieu de vie **tous les jeudis de 9h à 12h**, hors vacances scolaires.

Pour commencer la journée, elles vous proposent un temps d'échange convivial, avec des discussions ouvertes sur tous sujets.

Cet espace a pour but de permettre à tous parents, grands-parents, parents en devenir de se retrouver avec leurs enfants, de partager un instant privilégié en toute liberté sans les contraintes du quotidien et sans jugement.

Cet accueil se fait dans le respect de l'anonymat, sans obligation de fréquentation dans le temps, la durée, sans rendez-vous, totalement gratuit.

Ce lieu est le vôtre, les actions seront proposées selon vos envies, vos besoins, vos attentes.

06 45 79 50 12
enfance@meo27.fr



Événement

Salon du Livre



Les enfants du centre de loisirs dédicaceront leur livre *Plus rien ne tourne chez Célestia* illustré par Angélique Barré lors du **Salon du Livre le 10 juin** à la médiathèque.

02 32 47 48 89
mediatheque@meo27.fr

Mesnil-en-Ouche

Cité scolaire

Le Projet se construit avec pour objectif une ouverture à la rentrée de septembre 2021.

Les actions menées par chacun (élus, enseignants, parents d'élèves) pour défendre notre collège ont porté leurs fruits avec l'annonce de M. Sébastien Lecornu du maintien de l'établissement et de la création d'une cité scolaire exemplaire sur la pédagogie, la restauration, le numérique et la protection de l'environnement. Le projet inclut un internat de la réussite de 30 places pour les collégiens méritants; des spécialités particulières (langue, sports, citoyenneté, culture) seront proposées.

Jeux en famille

La Commune Nouvelle vous donne rendez-vous dans la cours des l'écoles pour passer un moment ludique et convivial autour de jeux.

- Landepéreuse le 25 mai à 16h
- Beaumesnil le 8 juin à 16h30
- La Barre-en-Ouche le 15 juin à 16h15

Centre de loisirs

3 fils rouges au coeur du centre de loisirs

Pour que le centre de loisirs ne soit pas un lieu d'accueil comme les autres, l'équipe d'animation a mis en place 3 projets qui accompagnent les enfants tout au long de l'année.

■ **Lecture**, pour redonner le goût de lire aux jeunes. Après avoir créé un livre (écriture et illustration), le projet d'un CD est en cours d'élaboration. En juillet un zoom sur Jules Verne sera proposé avec au programme des expériences scientifiques.

■ **Ouverture sur l'autre** en 3 points :

• **Ouverture sur le handicap** en partenariat avec le Foyer Val André. Divers concours sont organisés en binôme.

• **Intergénérationnel**, un mercredi par mois, le centre de loisirs accueille parents, grands-parents, seniors pour

partager des activités.

• **Ouverture sur la culture étrangère**, connaître le mode de vie des pays lointains.

■ **Mobilités douces**, pour mettre en avant les déplacements écologiques. Un projet articulé sur 2 axes :

• **Vélo**, avant toutes sorties des enfants sur la route, des ateliers sont proposés (code de la route, adresse et équilibre, création de tapis de jeux, réparation...), en collaboration avec des intervenants (auto-école, directeur d'école, gendarmerie, personnel de la Commune).

• **Écologie** avec la mise en place de randonnées pédestres éducatives permettant aux jeunes de découvrir notre territoire mais aussi la faune et la flore avec la participation de 1001 Légumes. Pour une prise de conscience sur l'importance du recyclage, des ramassages de déchets sont organisés; sachiez-vous que les vélos sont fabriqués,

entre autres, avec des cannettes recyclées. La boucle est ainsi bouclée !

Enfin **le 20 juin**, les jeunes pourront assister à un spectacle *Le vertige du lombric* évoquant le sujet.

Ces projets aboutis suscitent l'intérêt de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui a sollicité notre centre de loisirs (ainsi que 3 autres de l'Eure) pour une démarche expérimentale dans le cadre de la préfiguration des mercredis.

02 32 46 59 91
centredeloisirs@meo27.fr





Beaumesnil

Eléonore Bruneau, portrait d'une jeune fille atypique

Mais pourquoi est-elle si spéciale ?

- Parce qu'elle est arrivée il y a 18 ans comme un cadeau de Noël, un 24 décembre...
- Parce qu'elle fait des études brillantes. Après avoir obtenu son bac pro gestion/administration, avec mention, au lycée Saint-Anselme, elle est aujourd'hui la benjamine de sa classe de BTS Assistante Gestion PME / PMI, au lycée Fresnel. Passionnée de secrétariat, elle souhaite, après son BTS se lancer dans la vie active.
- Parce qu'elle est fidèle en amitié. Amitié qu'elle partage avec son amie Sabrina de Landepéreuse depuis le CM2. Ensemble dans la même classe depuis cette période, elles se soutiennent mutuellement. Elles participent à des manifestations, notamment pour la bonne cause, comme le Téléthon organisé chaque année par la Commune.
- Parce qu'elle a intégré, depuis deux ans, la chorale *Les voix de la Risle* en tant que chanteuse Alto. Une passion du chant qu'elle partage avec sa maman. Et comme si cela ne suffisait pas, elle joue de la guitare sèche. Elle cumule alors, chant et instrument, n'hésitez pas à aller l'applaudir lors des nombreux concerts que propose la chorale *Les voix de la Risle* sur notre territoire (pour connaître les dates rendez-vous sur www.lesvoixdelarisle.com).
- Parce qu'elle aime également les animaux et la photo. En associant ses deux passions, elle en a fait un loisir. Lors de promenades, son plaisir est de prendre régulièrement des clichés et, cerise sur le gâteau, réussir à capturer dans son objectif un animal sauvage. Retrouvez ici, une des photos qu'elle a réalisée et sélectionnée pour vous.



- Parce qu'enfin Eléonore est une battante et une sportive malgré son handicap articulaire. Proche de la nature, elle pratique le tricycle et parfois le char à voiles en duo.

Eléonore, une jeune fille souriante et positive que rien n'arrête.

La Barre-en-Ouche

Le collège vous invite pour ses 40 ans



Vendredi 1^{er} juin, le collège Jacques Daviel sera ravi d'ouvrir ses portes à partir de 16h pour célébrer les 40 ans de l'établissement.

L'ensemble du personnel, ainsi que l'APE et le comité « Maintenons La Barre » entendent fêter l'événement comme il se doit en consacrant certaines salles aux archives, aux travaux des élèves ou encore aux clubs. Ce sera ainsi l'occasion de plonger dans les souvenirs tout en découvrant les nouvelles activités pédagogiques.

Le collège entend en outre, organiser ses **portes ouvertes** le même jour afin de montrer aux nouveaux élèves et à leurs parents la vie et le fonctionnement de l'établissement.

Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements, envoyer des archives personnelles ou prendre contact avec l'organisateur de l'événement, n'hésitez pas à contacter :

- le site facebook : Les anciens du collège Jacques Daviel de La Barre en Ouche
- le site : 40ansjacquesdaviel.e-monsite.com
- l'adresse mail : jacquesdaviel@gmail.com

Le collège attend votre venue et espère rencontrer un grand succès.

Athlétisme

Rencontre sportive inter pôles scolaires

Les élèves de maternelles et primaires de MeO vous donnent rendez-vous au gymnase de La Barre-en-Ouche pour une rencontre sportive co-organisée par la Commune et les équipes enseignantes.

Venez nombreux les encourager.

- pour les maternelles des 3 pôles : le lundi 25 juin à 9h30
- pour les CP - CE1 des 3 pôles : le mardi 26 juin à 9h30
- pour les CE2 - CM1 - CM2 de La Barre-en-Ouche et Landepéreuse le jeudi 28 juin à 9h30

Culture

Projet culturel Mouv'en Risle & Charentonne

Dans le cadre du projet national en faveur de l'éducation artistique, la DRAC de Normandie a engagé une démarche de développement de l'éducation aux arts et à la culture en faveur des territoires ruraux.

Cette action culturelle innovante concerne tous les publics : scolaires (primaires, collège et lycée), personnes âgées, familles, personnes fragilisées ou public porteur de handicap...

Deux journées découverte du patrimoine local, vous sont proposées :

- **Dimanche 3 juin** à la base de loisirs de Brionne. Au programme pêche, exposition de reproductions de peintures d'Aston Knight en grand format, observation des oiseaux, découverte de la bibliothèque numérique, pédalo, canoë-kayac, animation musicale, promenade spectacle.

■ **Dimanche 1^{er} juillet** pôle de Broglie.

Visites du Parc du Château de Saint-Pierre-de-Cernières, des églises de Saint-Aquilin-d'Augerons et de Saint-Denis-d'Augerons, du jardin aquatique et de l'église de Broglie, de l'atelier de Claire Haquet.

Lors de ces journées, des bus sont mis à votre disposition.

Départ du siège de MeO, 44 rue du château - Beaumesnil à 8h45 (arrêt de 5 min), retour prévu 18h15.

Animations et transport gratuits.

Inscriptions à l'Office de Tourisme : 02 32 44 05 79



Ici je monte ma boîte

Gain de temps, simplification...efficacité

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise? Ne vous lancez pas seul ! Profitez d'un dispositif unique d'accompagnement et de financement de votre projet avec Ici je monte ma boîte.

Les chances de pérennité d'une entreprise dépendent d'abord des conditions dans lesquelles le créateur a préparé son projet. Il est donc primordial de se faire accompagner lors de la création / reprise d'une entreprise pour assurer ses chances de succès, son bon fonctionnement et sa durée de vie.

Mis en place par la Région Normandie en collaboration notamment avec la CCI Portes de Normandie et la

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure, le dispositif vous propose un accompagnement personnalisé, gratuit et de proximité. Vous serez en contact avec un seul interlocuteur dédié qui fera le lien avec tous les opérateurs qui peuvent intervenir sur votre projet.

Comment cela marche ?

■ Vous êtes accompagné, de l'idée de départ à la création / reprise effective de votre entreprise.

■ Vous accédez à un panel de solutions financières pour soutenir votre projet.

■ Votre entreprise est suivie pendant ses 3 premières années.

Ici je monte ma boîte vient en complément des actions menées au quo-



tidien par la CCI et la CMA qu'elles soient individuelles, collectives, financières ou logistiques.

L'espace créateurs de la CCI Portes de Normandie : 02 32 38 81 01 - espace-createurs-eure@normandie.cci.fr
Le service création de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Eure : 02 32 39 41 81 - jemontemaboite@cm-27.fr
Nathalie Coze Responsable Antenne CCI à Bernay : 02 32 38 89 44 - nathalie.coze@normandie.cci.fr

Granchain

AMV 27, un service carte grise simple

Enfin un service simple et rapide pour tous vos changements de carte grise.

Depuis mars 2018, M. et Mme Merlette (anciennement garage Renov) vous proposent :

■ La réalisation de toutes vos démarches et la livraison immédiate de votre certificat d'immatriculation (25€ pour les cas classiques, au cas par cas pour les autres).

■ L'achat, vente de voitures anciennes ainsi que la réparation et la peinture.

Pour obtenir votre carte grise, n'oubliez pas de fournir les pièces suivantes :

- permis de conduire,
- justificatif de domicile de - de 6 mois,
- ancienne carte grise,
- contrôle technique de - de 6 mois pour les véhicules de + de 4 ans,
- certificat de vente,
- attestation d'assurance valide.

NOUVEAU



Horaires d'ouverture :

lundi de 14h à 18h,
mardi, jeudi, vendredi 10h/12h - 14h /18h,
samedi sur RDV.

06 30 04 66 90
autovintagemerlette@orange.fr

La Barre-en-Ouche

L'épicerie jolie : le bon, le beau et le bio

Depuis le 10 octobre, une nouvelle boutique a vu le jour, à La Barre-en-Ouche : L'Épicerie Jolie.

C'est dans ce lieu atypique que Séverine Robette vous accueille. Vous pourrez y dénicher des produits locaux à des prix accessibles.

■ du salé comme le fromage de chèvre du Clos Mignon de Sainte-Marguerite-en-Ouche, le pain bio (tous les jeudis) de Bois-Anzeray,

■ du sucré avec des macarons de la boutique les Macarons de Broglie,

■ de la décoration avec des bouquets de la fleuriste de Saint-Aubin-des-Hayes, L'Effet Fleur.



■ une cave à vin, composée d'un large choix d'alcool (à consommer avec modération).

Séverine Robette aime partager. Elle a donc mis en place des soirées à thème ainsi que des animations, telles que des cours de tapisserie, travail des fleurs ou encore expositions dans sa boutique afin que les gens puissent se rencontrer, discuter et échanger.

Son ambition : recréer l'ambiance de nos anciennes épiceries.

ZAC Les prés de l'étang,
Route de Beaumesnil
06 88 10 54 22
www.lepiceriejolie27.fr

NOUVEAU



Zoom sur

La Roussière

Chaque numéro est l'occasion de revenir sur une des 16 communes déléguées de Mesnil-en-Ouche et de vous la faire découvrir avec un autre regard. En espérant vous donner l'envie de visiter...



La Roussière petit village de 219 habitants se compose de 17 hameaux étendus sur 10,23 km². Son maire délégué M. Jean-Pierre Gibourdel est à la tête de cette commune depuis 2008. Il est entouré de 2 adjoints, M. Maxime Mérimée depuis 2010 et Mme Martine Goulley depuis 2015; ainsi que de 8 conseillers communaux : Mmes M. Leblanc, S. Marchant, C. Simenel, L. Patoureaux et MM. A. Chevalier, L. Gadois, B. Lechardeur, F. Moire.

Ses particularités

Son code postal

Cette commune déléguée située la plus à l'ouest de Mesnil-en-Ouche est la seule à avoir le code postal 27270.

Son patrimoine

■ Son église Saint-André a été construite en six siècles ; elle n'a certes pas la taille d'une cathédrale mais son clocher est le plus haut de Mesnil-en-Ouche.

■ Ses deux ifs situés dans le cimetière classés depuis 1929.

■ Sa chambre de Charité rénovée au début des années 2000 avec sa confrérie grâce à Michel Maillard.

■ Son ancienne école, réhabilitée en salle des fêtes. Très prisée, elle compte 66% de réservation annuelle. Elle peut accueillir 120 personnes. Elle possède une vaste cuisine dotée d'un équipement professionnel. Son espace extérieur est clos et possède un parking. Un espace avec tables et chaises est disponible autour d'un terrain de pétanque.



Sa randonnée pédestre

D'une dizaine de kilomètres, elle est organisée le dernier dimanche de juin et se poursuit par un repas en toute convivialité autour d'un cochon grillé. Une manifestation tellement appréciée que, chaque année, les organisateurs se voient obligés de refuser des réservations.



Ses habitants

La Roussière compte 8 exploitations agricoles dont 3 producteurs de lait et 3 producteurs de pommes, ainsi qu'un artisan, un garage et un coach thérapeute holistique.

Julien Vasselin, thérapeute holistique

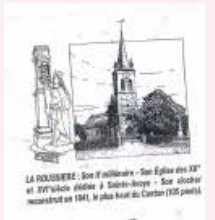


Une figure importante de La Roussière, Michel Maillard

C'est en 1938, à l'âge de 2 ans, que Michel Maillard, une figure importante de La Roussière est venu pour la première fois dans ce village. Enfant, il y a passé avec bonheur ses vacances dans une ferme anciennement dépendante de l'Abbaye du Bec-Hellouin, La Haut-Moine.



Il contribuera beaucoup à la vie de la commune, heureux qu'elle soit belle et vivante. Élu plusieurs fois au conseil municipal, il soutient le comité des fêtes et propose souvent ses services. En plus de son investissement dans la réparation des dégâts causés à l'église lors de la tempête de 1999 il a largement participé à plusieurs projets communaux tels que la réouverture aux promeneurs de chemins de la commune, auparavant envahis de ronces et arbustes ; la rénovation de plusieurs calvaires le long des routes ; l'élaboration d'une enveloppe à l'effigie de Sainte Avoye, patronne de La Roussière, grâce à ses dons de dessinateur mais aussi dans les travaux de la maison de Charité.



Retrouvez plus en détails toutes ses actions sur notre site www.mesnil-en-ouche.fr

Enfin, si au détour d'un chemin, vous croisez un habitant de La Roussière, il vous dira que c'est un endroit où il fait bon vivre grâce au calme et aux paysages reposants de ce village reculé, loin des grands axes.

Chambre de charité



Vos manifestations

Château de Beaumesnil

A partir du 14 juillet
Le Labyrinthe
du château

Labyrinthe de Maïs, parcours d'énigmes pour en sortir. Partez à la recherche du trésor du Grand-Duc Dimitri !



Dimanche 15 juillet à partir de 14h

Spectacle de Cape et d'Epée

Spectacle itinérant autour du château. La compagnie Les Lames sur Seine vous propose de revivre l'histoire du célèbre Cyrano de Bergerac.

Samedi 21 juillet à partir de 18h

Soirée Nocturne - Marché de producteurs

Restauration sur place, cochon grillé ou jambon à l'os sur réservation, visite du château aux chandelles, feu d'artifice.

Contact : 02 32 44 40 09 /

info@chateaubeaumesnil.com



Château du Blanc-Buisson

Vendredi 13 juillet à 18h,

Samedi 14 et dimanche 15 juillet de 11h à 18h

Lundi 16 juillet à 18h

3^{èmes} Médiévales

Autour d'un authentique village médiéval, vont se produire lors de saynettes : oiseaux de proie, chevaliers juniors, soldats à pied, combats de cavaliers, archers du moyen âge.... Restauration sur place
Tarifs : Entrée jour : 8€ adulte / 6€ enfant jusqu'à 12 ans / gratuit - de 6 ans



Vendredi 13 et samedi 14 juillet à 20h

Dîner spectacle

Le soir, sous les étoiles, se produiront les intervenants de la journée.
Tarifs : adulte 35€ / enfant 20€.

Réservation obligatoire.

Contact : 06 82 41 54 91 /

info@blancbuisson.com



Écuries Évasions

Beaumesnil

Les samedis 30 juin et 25 août à 19h

Dîner spectacle équestre

Dîner avec représentations équestres sous forme de cabaret joués par les cavaliers et cavalières des écuries. En présence de l'association Les Voix de la Risle. Apéritif offert. Réservation obligatoire.

Contact : 06 72 90 02 27 / ecurieevasions@gmail.com



Domaine du Framboisier

Ajou

7 et 8 juillet de 10h à 18h

Fête de la framboise

Nombreuses animations : marché fermier, visites commentées, labyrinthe végétal, exposition de véhicules militaires, balades en Jeep, dégustations, animations pour les enfants, restauration.

Contact : 06 22 32 78 15

contact@domaine-du-framboisier.com



Le coin des sportifs

La Barre-en-Ouche

Dimanche 3 juin de 8h30 à 17h

Les Barroud'Eure

Parcours d'obstacles sur le terrain de moto-cross. Ouvert à tous à partir de 15 ans
Contact : 06 95 84 97 75 / 06 86 67 65 51

Dimanche 1^{er} juillet à 9h30

Les 21 Bornes de La Barre

Départ place de la mairie.

Contact : 02 32 44 35 05 / courvallet-via@orange.fr

Jonquerets-de-Livet

Dimanche 17 juin départ du pressoir à 9h30

Randonnée suivie d'un moules frites à 12h

Contact : 02 32 44 36 16 / 06 21 73 48 46

Ajou

Samedi 23 juin

Randonnée et découverte de métiers

Contact : 07 85 58 52 76

3 groupes scolaires

Vendredis 25 mai, 8 juin, 15 juin

Rencontre sportive inter pôle scolaire

Toutes les infos p15

La Roussière

Dimanche 1^{er} juillet 9h30

Randonnée suivie d'un cochon grillé

places limitées, réservation jusqu'au 20 juin.

Contact : 02 32 44 27 65 / 06 72 35 60 33

Gouttières

Dimanche 8 juillet à partir de 9h

Fête du sport

Randonnée de 8 km départ place de la mairie. Repas sur réservation à la salle polyvalente : adulte 15€ / adhérent 13€ / enfant 5 à 12 ans 7€. Après-midi : tennis, ping-pong, pétanque
Contact : 02 32 46 47 35 / 02 32 44 45 98
sylvie.tripier1@aliceadsl.fr

1001 Légumes

Beaumesnil

Découvrez la nature

Samedi 2 juin de 15h à 17h

Libellules et demoiselles

Venez découvrir les libellules, curieux insectes à l'allure délicate mais aux mœurs carnassières.

Mercredi nature (pour toute la famille)

Mercredi 4 juillet de 16h à 18h

Pelotes et noisettes

Venez découvrir des animaux qui vivent partout autour de nous, mais si petits qu'ils sont difficiles à voir.

Mercredi 11 juillet de 16h à 18h

Flours messicoles

Apprenez à mieux connaître coquelicot, bleuet...

Mercredi 18 juillet de 16h à 18h

Les mares

On trouve plus de 1000 mares sur MeO. Connaissiez-vous ces milieux et les espèces qui y vivent ?

Mercredi 26 juillet de 16h à 18h

Les abeilles

avec le syndicat des apiculteurs de l'Eure

Atelier jardinage adulte

Samedi 16 juin de 10h à 12h

Ouvert aux jardiniers débutants ou confirmés. Gratuit pour les adhérents (adhésion 5€/an).

Animation nature enfant, un monde tout en couleurs

Mercredi 27 juin

de 14h à 15h15 pour les 8/12 ans

de 15h30 à 16h45 pour les 3/7 ans

Inscription jusqu'au lundi 25 juin.

Gratuit pour les adhérents (adhésion 5€/an).

Les samedis 2 juin, 21 juillet, 4 août de 9h à 12h

NOUVEAU Café Jardinier

Venez participer à la gestion d'un potager conservatoire. Au programme: 2h de petits travaux collectifs (plantations, désherbage...) suivis d'un atelier/débat sur le jardinage autour d'un thé ou café.

Contact : 02 32 46 02 54 / info@1001legumes.com

Manoir du Val

Saint-Aubin-le-Guichard

Samedi 25 août de 14h à 19h et

dimanche 26 août de 9h à 19h

Portes ouvertes à la cidrerie sur le thème des Vikings

Apprenez tout sur les vikings et sur leur mode de vie.

Différents ateliers : culinaire avec dégustations de recettes vikings, démonstration de tannage de cuir, reconstitution d'un habitat, calligraphie, fabrication de bijou, mythologie...

Contact : 02 32 43 45 18 / marie.bourut@free.fr





Epiny

Vendredi 22 juin à partir de 18h30

Fête de la musique

- Chorale les Chœurs Barrois
 - Groupe StarBox (Rock)
 - Alain Nascimento (clavier de Manu Dibango) et son groupe
- Spectacle et parking gratuits.
Restauration sur place
Contact : 02 32 44 40 50 /
communication@meo27.fr



Repas dansant

La Barre-en-Ouche

Judi 7 juin à la salle des fêtes

Contact : 02 32 45 34 72

Landepéreuse

Samedi 16 juin

Feux de la Saint-Jean et Barbecue.

Contact : 06 21 95 15 67

Beaumesnil

Vendredi 13 juillet et samedi 25 août

Contact : 06 86 95 18 16 / mtangee@orange.fr

Bosc-Renoult-en-Ouche

Samedi 4 août à 19h30

repas sous chapiteau

Contact : 06 74 84 56 19 /

marylene.bertin@nordnet.fr

Gisay-la-Coudre

Samedi 11 août

Contact : 02 32 44 33 75 / 06 32 14 11 79

Jonquerets-de-Livet

Samedi 18 août à 20h au pressoir

Réservation : 02 32 44 36 16 / 06 21 73 48 46

Foire à tout

Granchain

Dimanche 24 juin

restauration sur place, marche départ 9h

Contact : 06 46 68 04 66 / lecoq_jean.paul@orange.fr

Landepéreuse

Dimanche 1^{er} juillet

à la salle communale, restauration sur place,

Contact : 06 21 95 15 67

La Barre-en-Ouche

Dimanche 15 juillet

rue du collège

Contact : 06 95 84 97 75 / labarreenfete@gmail.com

Jonquerets-de-Livet

Dimanche 19 août à partir de 8h

sur l'arboretum restauration sur place 5€ les 5m

Contact : 02 32 44 36 16 / 06 21 73 48 46

Jeux en famille dans les écoles

Landepéreuse

Vendredi 25 mai à 16h

Beaumesnil

Vendredi 8 juin à 16h30

La Barre-en-Ouche

Vendredi 15 juin à 16h15

Infos p14

Fête Nationale

La Barre-en-Ouche

Vendredi 13 au dimanche 15 juillet

Fête communale

Fête foraine, feu d'artifice, bal gratuit, baptême

d'hélicoptère, retraite aux flambeaux

Contact : 06 95 84 97 75 / labarreenfete@gmail.com

Culture

Les Dimanches 3 juin et 1^{er} juillet

Mouv'en Risle et Charentonne

Journées découverte du patrimoine local,

plus de renseignements p15

Festivités

Bosc-Renoult-en-Ouche

Vendredi 1^{er} juin à 20h salle des fêtes

Fête des voisins

Contact : 06 74 84 56 19

La Roussière

Samedi 2 juin à 20h salle communale

Fête des voisins

Contact : 06 82 64 65 01

Gouttières

Dimanche 8 juillet salle polyvalente

Fête de la peinture

Exposition de P. Kerriou Caillé (aquarelles), M.

Fardeur (patchworks), J. Soutif (illustrateur), G.

Rivière (portrait, crayon de couleurs), J.Rioutl

(icône).

Epiny

Samedi 28 et dimanche 29 juillet

Fête communale

Gisay-la-Coudre

Du vendredi 10 au dimanche 12 août

Fête communale

Coinchée (le 10), repas dansant (le 11), bal

gratuit et feu d'artifice (le 12), fête foraine...

Contact : 02 32 44 33 75 / 06 32 14 11 79

Mercredi 15 août

Course des ânes

repas champêtre, exposition de vieilles 2CV

Contact : 02 32 44 33 75 / 06 32 14 11 79

Jonquerets-de-Livet

Dimanche 19 août à partir de midi

Festival Pop Rock

3 groupes locaux : Entrée gratuite

Contact : 02 32 44 36 16 / 06 21 73 48 46

La Barre-en-Ouche

Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre

2^e Festy'Barre

avec les Foulous Motards 27, animations

foot, concerts, balade motos, foire à tout...

Phase de qualification du Papy foot (p13)

Contact : 06 88 43 88 00 / courvallet-via@orange.fr

Médiathèque

La Barre-en-Ouche

Dimanche 10 juin

Salon du Livre

Rencontre avec 20 auteurs, scénographie à découvrir..., spectacle de ventriloque, jouets en bois, concerts, buvette.

Contact : 02 32 47 48 89 / mediatheque@meo27.fr



Théâtre

La Barre-en-Ouche

Vendredi 15 et samedi 16 juin à 20h30,

dimanche 17 juin à 15h30

"La Croisière abuse..."

La Compagnie théâtrale

PIRIPi revient sur les

planches avec une

comédie contemporaine.

L'histoire : Une croisière

qui promettait « un havre

de paix sur un océan de

sérénité... » Hélas, ce sera

loin d'être le cas pour un bon nombre de

passagers !

Contact : 06 16 41 52 13

Thevray

Vendredi 15 et samedi 16 juin à 20h30,

dimanche 17 juin à 15h

"Un air de famille"

Pièce d' A. Jaoui et JP.Bacri interprétée par

les Théâtres de Thevray. Tarif : 6€

Contact : 06 75 60 74 25 / 07 70 25 34 17

Collège J.Daviel

La Barre-en-Ouche

Vendredi 1^{er} juin à 18h

Le collège fête ses 40 ans

Plus d'infos p15

Le coup de ♥ de la médiathèque



Résumé d'Anne-Marie Roussot

L'auteur aborde un sujet tabou très actuel : le mal-être adolescent qui se ressent de plus en plus jeune. Elle décrit avec talent le thème du conflit de loyautés, et des traces que laisse toute enfance malheureuse.

L'histoire est poignante et Théo, 12 ans, trouvera peut-être son salut grâce à un professeur qui a reconnu son désarroi parce qu'elle même a été confrontée à une enfance malheureuse.



LES SERVICES

■ Education, enfance, jeunesse

02 32 43 83 45

education@meo27.fr

■ Relais assistants maternels

02 32 44 40 50 / 06 45 79 50 12

enfance@meo27.fr

Permanences : mardi, vendredi de 14h à 18h30
à Beaumesnil, samedi matin sur rendez-vous

■ Lieu d'Accueil Enfants Parents

02 32 44 40 50 / 06 45 79 50 12

enfance@meo27.fr

Permanence : jeudi de 9h à 12h

■ Centre de loisirs

02 32 46 59 91

centredeloisirs@meo27.fr

Permanences : mardi de 9h à 12h, mercredi
de 9h à 18h30 et jeudi de 14h à 17h30.

■ Espace ados

06 07 21 94 28

jeunesse@meo27.fr

■ Médiathèque

02 32 47 48 89

mediatheque@meo27.fr

Permanences : lundi de 14h à 17h30
pendant les vacances scolaires / mercredi
et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à
17h30 / jeudi de 16h à 18h30

■ CCAS

02 32 44 40 50

ccas@meo27.fr

■ Maison de services au public

02 27 19 03 43

msap@meo27.fr

Permanences : mardi de 10h à 12h & de
13h30 à 17h, mercredi, jeudi, vendredi de 9h
à 12h & de 13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h

■ Pièces d'identité

Mairie déléguée La Barre-en-Ouche

02 32 44 35 27

labarreenouche@meo27.fr

Surrdv : mardi, mercredi de 9h à 12h30 & 14h
à 17h30 - jeudi, vendredi de 14h à 17h30

MESNIL-EN-OCHE SIÈGE DE LA COMMUNE NOUVELLE

02 32 44 40 50 - commune-nouvelle@mesnil-en-ouche.fr
44 rue du Château - Beaumesnil - 27410 MESNIL-EN-OCHE
www.mesnil-en-ouche.fr - [@MesnilenOuche27](https://www.facebook.com/MesnilenOuche27)
Permanences : lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

■ Mairie déléguée d'Ajou

02 32 30 92 00

ajou@meo27.fr

Permanences : jeudi de 11h à 12h30
et de 15h à 16h

■ Mairie déléguée de
La Barre-en-Ouche

02 32 44 35 27

labarreenouche@meo27.fr

Permanences : mardi, jeudi, vendredi de
9h à 12h30 & 14h à 17h30
mercredi de 9h à 12h30

■ Mairie déléguée de Beaumesnil

02 32 44 44 32

beaumesnil@meo27.fr

Permanences : mardi de 9h à 12h
jeudi de 14h à 18h

■ Mairie déléguée de
Bosc-Renoult-en-Ouche

02 32 44 33 40

boscrenoult@meo27.fr

Permanence : mardi de 14h à 16h

■ Mairie déléguée d'Epinay

02 32 44 35 77

epinay@meo27.fr

Permanence : mardi de 17h30 à 19h30

■ Mairie déléguée de Gisay-la-Coudre

02 32 44 38 86

gisaylacoudre@meo27.fr

Permanence : vendredi de 10h à 12h

■ Mairie déléguée de Gouttières

02 32 44 41 66

gouttieres@meo27.fr

Permanence : mardi de 14h à 17h30

■ Mairie déléguée de Granchain

02 32 44 47 09

granchain@meo27.fr

Permanence : vendredi de 16h à 18h30

■ Mairie déléguée des
Jonquerets-de-Livet

02 32 44 36 47

jonquerets@meo27.fr

Permanence : mardi de 14h à 18h

■ Mairie déléguée de Landepéreuse

02 32 44 36 36

landepereuse@meo27.fr

Permanence : vendredi de 15h à 18h

■ Mairie déléguée de La Roussière

02 32 44 64 50

laroussiere@meo27.fr

Permanence : lundi de 14h30 à 17h30

■ Mairie déléguée de
Saint-Aubin-des-Hayes

02 32 44 40 70

saintaubindeshayes@meo27.fr

Permanence : lundi de 13h à 14h30

■ Mairie déléguée de
Saint-Aubin-le-Guichard

02 32 44 41 68

saintaubinleguichard@meo27.fr

Permanence : mardi de 16h à 18h

■ Mairie déléguée de
Sainte-Marguerite-en-Ouche

02 32 44 30 97

saintemarguerite@meo27.fr

Permanence : mardi de 13h30 à 15h30

■ Mairie déléguée de
Saint-Pierre-du-Mesnil

02 32 44 65 71

saintpierre@meo27.fr

Permanence : lundi de 9h30 à 12h30

■ Mairie déléguée de Thevray

02 32 44 43 20

thevray@meo27.fr

Permanence : vendredi de 14h à 17h

Les numéros d'urgence

■ Gendarmerie : 17 ou 02 32 44 40 17
Ouvertures : lundi, mercredi, vendredi
de 14h à 18h

■ Pompiers : 18

■ SAMU : 15

■ Urgences médicales de l'Eure :
02 32 33 32 32

■ Pharmacie de garde : 3237

■ Assistante sociale départementale :
02 32 31 97 17

■ Médecins

Beaumesnil

- Dr Lagaude-Fiquet : 02 32 44 57 87

- Dr Mézin : 02 32 44 45 00

La Barre-en-Ouche

- Dr Gleye : 02 32 44 35 02

■ Pharmacies

Beaumesnil

- Pharmacie Vettes : 02 32 44 47 75

La Barre-en-Ouche

- Pharmacie Bénard : 02 32 44 35 11

■ Infirmières

Beaumesnil

- M^{me} Dizier

06 45 87 92 86 ou 02 32 44 76 45

La Barre-en-Ouche

- M^{mes} Tribourdeau, Dardenne

02 32 45 52 17

- M^{me} Beaudoin : 02 32 43 69 61

■ ADMR (aides à domicile) :
02 32 44 37 75